



## **ROCHEGUDE Bulletin municipal**



**ANNEE 2024**



## Édito

L'année 2024 a été une année plutôt intense mais sereine au niveau communal et marquée en fin d'année par des inquiétudes sur les financements de nos projets locaux liés à la dissolution surprise de l'assemblée nationale en juillet, le dérapage du budget de l'état et la censure du gouvernement de Michel Barnier en décembre. De nouveaux défis nous attendent en 2025. La difficulté d'anticiper nos subventions et surtout les réductions demandées dans nos divers budgets compliquent sérieusement la préparation de nos projets pour 2025/2026 et pourtant Rochegude est une commune avec un budget maîtrisé !

L'instabilité politique nationale crée aussi des répercussions locales sur l'application des lois dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement. On est trop souvent dans l'a peu près et dans le flou car les directives changent trop souvent et surtout s'empilent dans un mille feuilles administratif incompréhensible. La désillusion gagne même certains de mes collègues Maires allant même jusqu'à leur démission.

Plus que jamais nous devons nous recentrer sur l'action court terme. Cependant les délais d'instructions, le retard dans les dossiers de demandes de subventions ou bien le labyrinthe des procédures deviennent très frustrants pour l'ensemble des élus de Rochegude. Il faut de très nombreux mois voir plus d'une année pour voir aboutir certains dossiers. Je peux comprendre les interrogations de certains sur des travaux qui leur tiennent à cœur.

Ce bulletin municipal essaie de retracer les événements petits ou grands qui ont marqué l'année.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Meilleurs vœux à tous pour 2025.

Amicalement,



Patrick DUMAS  
Maire de Rochegude

## Chantiers et travaux

Les pistes DFCI, projet porté financièrement par la Communauté de communes avec un quote part de la commune de 20% a été finalisé pendant le 1<sup>er</sup> Trimestre 2024. La conformité des aménagements a été validé par le Service Incendie du Département (le SDIS) ce qui nous permettra de bénéficier d'une aide pour la maintenance future.

Les barrières « Pompier » ont été installé et conformément à nos engagements une clé a été distribué aux ayant droits situés en deçà des barrières.



Le circuit de la course pédestre la Rochegudoise les a empruntées en Juillet. L'ensemble des participants a apprécié la vue depuis les hauteurs de Rochegude.

Parallèlement dans le Massif forestier au lieu-dit Pié Court le nouveau Belvédère construit et installé par la société Riviéroise Bois & Via domine la plaine de Rochegude. Il permet une liaison entre la Grotte des Camisards et les Pistes DFCI.

Cette boucle de randonnée a été très fréquenté en 2024.

Il est prévu d'installer une table d'observation sur ce belvédère pour permettre aux randonneurs d'identifier rapidement les éléments caractéristiques du très beau paysage qui leur fait face depuis le point de vue panoramique où ils se trouvent.

On découvre en particulier le quartier de Gréjan sous un autre angle.



## L'administratif

Le travail accompli par les élus, les agents administratifs et technique est « trop souvent sévèrement » jugé sur un événement ponctuel. Comme Mr le Maire aime à le dire souvent « *ce sont les Députés et les Sénateurs qui votent les lois, nous ne faisons que les appliquer* ».

C'est aussi un éternellement recommencement. Philippe et Ahmed entretiennent la voirie et les jardins en toutes saisons hiver comme été. Françoise entretient les locaux de la Mairie, de l'église et des WC public. Valerie et Vanessa réalisent les budgets, les actes administratifs ainsi que les réponses aux demandes de renseignements. Toute l'année ceux-ci travaillent pour le bien de la communauté.



Vive inquiétude de l'ensemble des élus locaux et nationaux sur les conséquences des coupes budgétaires demandées par les services de l'état. Le budget communal 2025 prendra en compte les projets engagés mais dès le début de l'année nous réfléchirons à diminuer nos dépenses structurelles et d'investissements.

## Eaux et assainissement

Une grande partie de l'année 2024 a été consacrée au projet de fusion des compétences eaux et assainissement qui devrait être rendu obligatoire au 1<sup>er</sup> Janvier 2026. C'est un processus long et complexe qui viendra s'ajouter au syndicat Céze Auzonnet (8 communes) qui gère l'eau actuellement la compétence assainissement. Nous souhaitons conserver les compétences à travers un syndicat local qui fonctionne plutôt bien, au lieu de le transférer à la communauté de communes.

Nos factures d'eau et d'assainissement vont évoluer. Les taxes perçues par l'agence de l'Eau vont intégrer des redevances incitatives de rendement sur la consommation d'eau potable et l'assainissement afin d'inciter/forcer les communes à rénover leurs équipements (suivant le principe pollueur / payeur) !

Pendant l'année écoulée nous avons connu une très grosse fuite d'eau sur la colonne montante du quartier Gréjan et nous avons également dû rajouter en urgence une borne d'incendie en haut du bourg centre pour se conformer à la législation du SDIS.

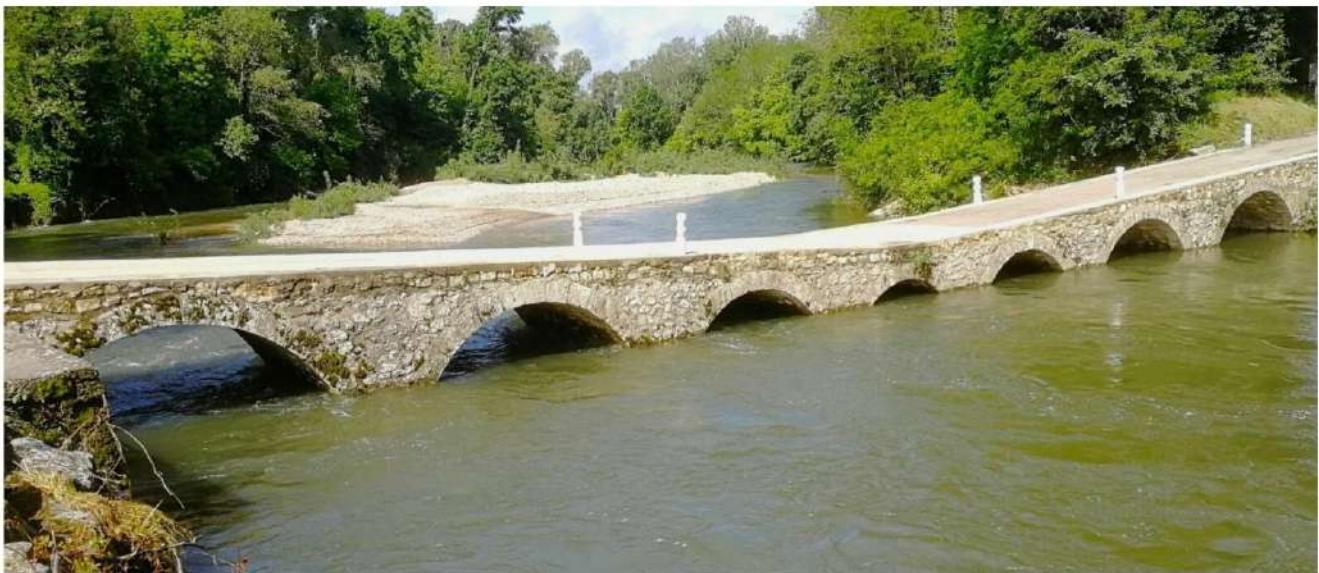


d'assainissement collectif de Belbuis. Depuis le début de ce mandat la municipalité souhaite acquérir un terrain sur Belbuis pour y créer dans les prochaines années une station d'assainissement collective. Quatre ans, bientôt cinq ans de procédures pour acquérir un terrain privé !

Il faut redonner aux municipalités le pouvoir d'agir lorsque l'intérêt public est en jeu en accélérant les procédures et en limitant les recours abusifs.

De même dans l'année écoulée plusieurs dossiers de pollution à l'environnement nous ont été signalés par des riverains de ces nuisances. Les services de l'état sont intervenus pour travailler avec la municipalité pour identifier et faire cesser ces sources de pollution. Elles proviennent généralement de fosses septiques trop anciennes ou endommagées. Les services du SPANC d'Alès ou bien l'Agence de Santé Régionale (ARS) ne transigent pas avec ce type d'incident. Les travaux sont généralement à exécuter rapidement.

Un autre chantier qui met plusieurs années à se réaliser est celui du projet



## **Les élections Européennes et Législatives :**

En cette année 2024 seule les élections européennes étaient initialement prévues.

Le Président MACRON en a décidé autrement en actant la dissolution de l'assemblée nationale au soir des résultats des élections européennes. Il a fallu dans l'urgence organiser les bureaux de Vote en ce début d'été !

Les Rochegudois peuvent être fiers de leur civisme électoral. Les taux de participations sont supérieurs aux taux départementaux et nationaux.



### **Résultats Rochegude Elections Européennes tenus le 9 juin 2024**

La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	23,65 %	35
Besoin d'Europe Valérie HAYER	14,86 %	22
Alliance rurale Jean LASSALLE	10,81 %	16
La France insoumise - Union populaire Marion AUBRY	10,81 %	16
La France fière, menée par Marion MARÉCHAL	8,11 %	12
Réveiller l'Europe Raphaël GLUCKSMANN	7,43 %	11
Europe Ecologie Marie TOUSSAINT	6,08 %	9
Gauche unie pour le monde du travail Léon DEFFONTAINES	5,41 %	8
Parti animaliste Hélène THOUY	4,05 %	6
La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	4,05 %	6
Ecologie au centre Jean Marc GOVERNATORI	2,03 %	3

### **Participation**

Votes blancs	1,95 %	3
Votes nuls	1,95 %	3

### **Résultats Rochegude Législatives deuxième tour tenus le 7 juillet 2024**

Pierre MEURIN	Rassemblement national	45,64%	68
Arnaud BORD	Parti socialiste-NFP	54,36%	81

### **Participation**

Votes blancs	4,91%	8
Votes nuls	3,68%	6

### **Résultats de la 4ieme Circonscription du Gard :**

Pierre Meurin (RN) avec 57,64%, devance Arnaud Bord (NFP) 42,36% et sera élu député de la 4<sup>ème</sup>.





## Été 2024

Malheureusement, cette année l'animation estivale début juillet Rock A Guda a été perturbée par une météo peu clémente. Cela n'a pas empêché les habitués de venir danser et écouter les différents groupes de musique qui se sont produits.

De même, le traditionnel vide grenier du 14 juillet n'a pas eu le succès escompté. Peu de vendeurs, cela étant certainement dû au trop nombreux vide greniers organisés ce même jour. Il faudra certainement en tirer les conséquences pour les futures années.



Pour la première fois, une fanfare Barjacoise est venue agrémenter les traditionnels voeux du Maire et de la municipalité. L'occasion de se souvenir que cet apéritif communal a connu sa première édition, il y a 35 ans, le 14 juillet 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.



C'est un moment privilégié auquel les Rochegudois ont toujours répondu présent. Ils sont très attentifs aux annonces et informations données par Mr le Maire lors de son discours.



Les discussions vont bon train et sont animées autour d'un buffet de grande qualité avec des produits locaux. Elles permettent en particulier aux habitants des maisons secondaires de renouer avec leurs voisins et les événements de l'année. Les élus profitent également de cette agréable après-midi pour s'informer et informer les Rochegudois des choix, ou bien apporter des précisions sur certains points ou projets. Très clairement, l'administration des petites communes devient trop complexe pour tous.

## Budgets et divers comptes administratifs de la commune pour 2024

Qu'est-ce que la taxe GEMAPI que vous voyez apparaître sur votre feuille d'impôts fonciers ? La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une taxe levée et perçue par la Communauté de communes pour le compte du Syndicat de rivières ABCEZE.

La réforme conforte également la solidarité territoriale ; le risque d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives. Tous les propriétaires s'en acquittent, elle est basée sur les bases foncières.

En 2024, la Taxe Foncière Bâti votée par le conseil municipal a très légèrement augmenté de 0,35%, mais restent bien inférieure à l'inflation annuelle constatée. La Taxe Foncière Non Bâti reste inchangée.

Le taux de la Taxe d'Habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2024. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

L'ensemble des comptes de la commune et de l'assainissement sera disponible sur le site internet communal en avril 2025 un fois validé et approuvé par le Conseil Municipal.

Dès à présent nous pouvons dire que le bilan financier primitif est sain avec aucun endettement sur le long terme. Cependant nos finances sont de plus en plus contraintes par des injonctions de l'État sur des dépenses obligatoires qui grèvent notre libre administration.

Il est à noter que les bases fiscales imposées par le Ministère des Finances ont augmenté de 7,2% en 2024. Le Taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) proposé par la Communauté de Communes a quant à lui pris 11%. C'est la plus forte hausse depuis longtemps. Malgré cette augmentation conséquente le service des ordures ménagères sera toujours en déficit en 2024 !

### Redevance assainissement 2024

Comme en 2023, l'abonnement par an et par foyer est inchangé : il est fixé à 70 € et le m<sup>3</sup> d'eau consommé à 1 €. La participation pour le raccordement à l'assainissement collectif est fixée à 2 000 €.

Vote des taxes directes locales 2024 : TH 12,10 % - TFB 37,15 % - TFNB 40,15 %

### Le marché hebdomadaire du mercredi

La conjoncture économique n'est pas favorable au pouvoir d'achat et cela se ressent sur notre marché hebdomadaire du mercredi. Les acheteurs sont de plus en plus parsemés même en été. Il faut saluer la persévérance des commerçants et commerçantes qui viennent été comme hiver chaque mercredi vendre leurs produits.

Ce marché traditionnel permet de maintenir du lien social et de proposer une alimentation de circuit court.

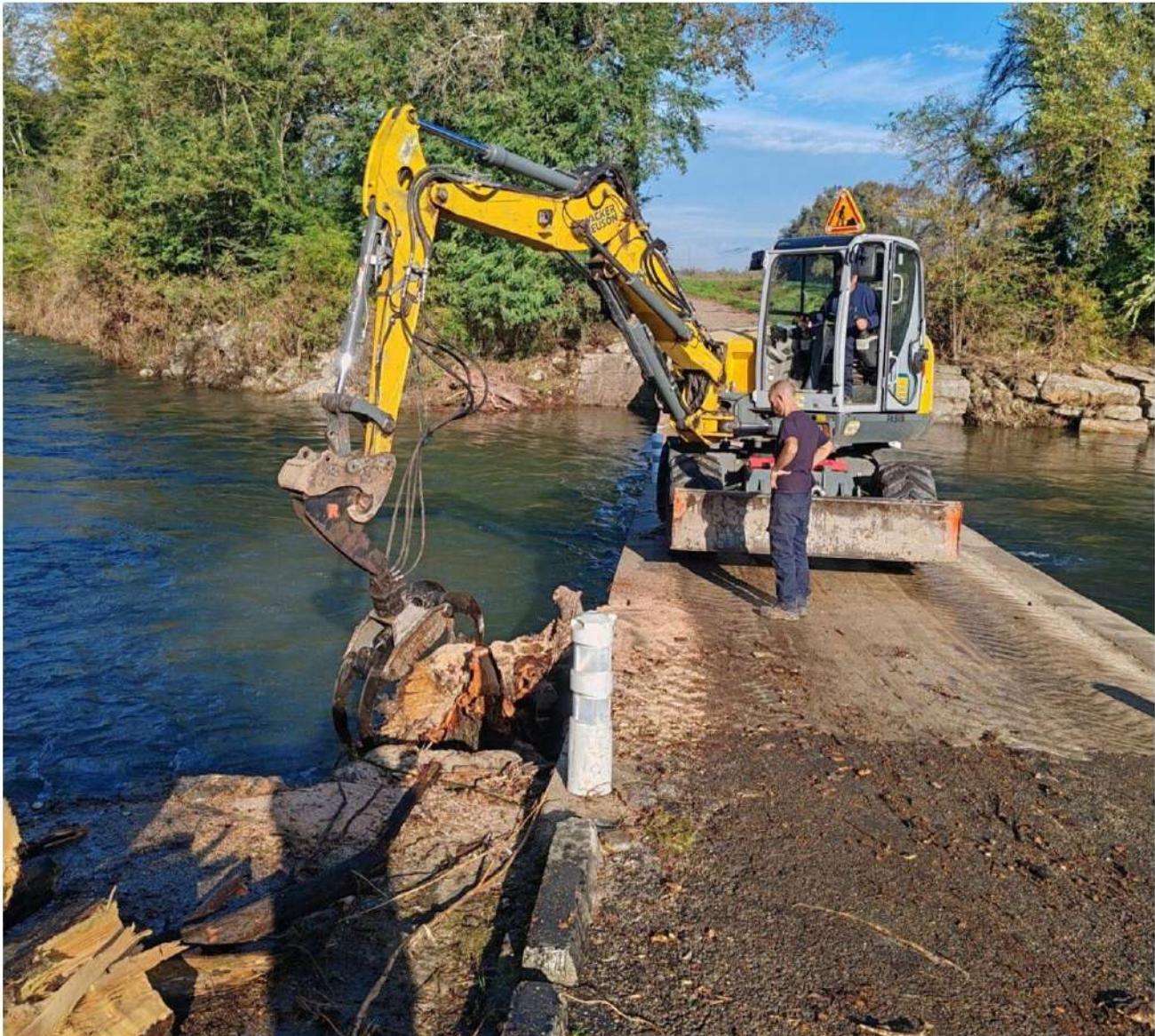
### Commémoration Débarquement de Provence

Il y a 80 ans le Gard, Alès le 21 août 1944, et Nîmes le 23 étaient libérées de l'occupation allemande.

Cette journée d'été est devenue un rendez-vous incontournable pour les anciens combattants et leurs représentants ainsi que pour les municipalités de Barjac, St Jean de Maruejols et Rochegude. Ils commémorent en plusieurs lieux, à Barjac, à St Jean au Pont de Tharaux, au sommet du bourg centre de Rochegude et à Courlas.

Après la levée des couleurs et l'interprétation de la Marseillaise, Mr le Maire Patrick DUMAS a pris la parole à Rochegude et à Courlas pour exprimer la reconnaissance de tous envers ses résistants morts pour la France, en particulier à cette occasion à Paul SORIA à Rochegude et aux Frères Louis et René CHABRIER à Courlas.





## PLF 2025 : OPÉRATION "MAIRIES FERMÉES" POUR PROTESTER CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Suite aux débats au Parlement relatifs au projet de loi de finances 2025 contenant des propositions visant à raboter de plus de 5 milliards d'euros les dotations et moyens alloués aux collectivités territoriales et donc très préjudiciables aux politiques publiques, l'opération « mairies fermées » du 19 au 21 novembre 2024 a été lancée en guise de protestation.

L'accueil du public ne sera donc pas assuré pendant la durée de l'opération, sauf en cas d'urgences.

Une démarche soutenue par l'AMR 30



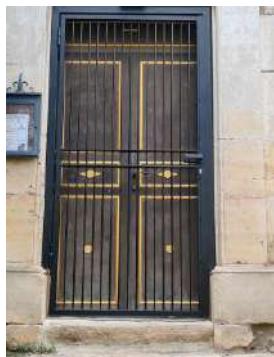
## Festivité culturelle été 2024

Nouveau format pour les festivités estivales de l'association Phase. Cette année 2024, direction Belvezet chez Nadia et Godefroy pour « Arts et Musiques ». Peintres, sculpteurs, musiciens photographes ont su utiliser cet écrin architectural, pour magnifier leurs œuvres. Une salle était consacrée au dessinateur de bandes dessinées François Craenhals, proposé par Martine Boutin de l'association de La Palette. Deux conférences sur l'histoire de Belvezet, présentées par Pierre Chante ont été des moments agréables de souvenirs partagés. Des concerts ont animé la soirée : dans la cour, un concert de guitares avec le Quatuor Cévent'y, et sous la voûte restaurée d'une ancienne écurie, ont résonné des morceaux lyriques de la période Baroque, chantés par Štěpán Eliàš nouvel arrivant à Rochegude, accompagné au luth par Ondrej Jaluvka.



Les exposants et visiteurs ont unanimement salué la qualité des œuvres présentées et son organisation.

## L'église Saint-Paul



Depuis 1905, l'entretien des églises est à la charge des municipalités. Cette année deux chantiers ont vu le jour. Un premier chantier a consisté à remplacer deux rangs de marches en mauvais état et créer un cheminement plat sur le parvis de l'église. Ce chantier a été confié à l'association Alésienne Faire d'insertion par le travail.

Le second chantier a consisté à rajouté une très belle grille ajourée devant la porte de l'église afin de permettre à certaines occasions de l'année de laisser la porte ouverte et ainsi permettre aux randonneurs, visiteurs d'admirer l'intérieur de celle-ci. Le second bénéfice sera de réguler l'humidité du bâtiment. C'est l'entreprise DIVOL de Barjac qui a réalisé et posé la grille.

## Grotte des Camisards

Ce patrimoine géologique et culturel n'était pas assez mis en valeur. La municipalité avec l'aide de Pierre Chante et son association Groupe d'Histoire en Cévennes a réalisé des panneaux d'information sur ce lieu emblématique de la commune. Maintenant les randonneurs ou visiteurs d'un jour apprendront et comprendrons mieux l'histoire de ce lieu. En poursuivant leur chemin ils découvriront également le belvédère et son magnifique panorama installé en 2023.



## Aménagement de sécurité d'Aubarines



A l'automne, la société de travaux publics LAUPIE a procédé à l'installation d'une chicane pour ralentir la circulation lors de la traversé du hameau d'Aubarines. Ces travaux ont été en très grande partie financés par le dispositif du Département « Amendes de police » en collaboration et participation financière de la Commune de Rivieres.

Nous espérons que ce dispositif permettra une réduction de la vitesse sur cette partie de la départementale qui monte à Fons sur Lussan.

## La course Pédestre la Rochegudoise



En association avec Chronogard, la deuxième édition a eu lieu le 17 Juillet 2024. Cette année le parcours était plus « sportif » : 11 km dans le massif Rochegudois avec passages à la Grotte des Camisards, le Belvédère, le Puech, Aubarines et un final dans la plaine. De nombreux locaux ont participé à cette course.

Parallèlement une quête était organisée pour l'association Les Marraines créée pour aider, accompagner et soutenir les personnes atteintes d'un cancer ou en rémission ainsi que leurs aidants. C'est presque 500€ récoltés pour cette cause avec l'aide de la municipalité.

## La Société Communale de Chasse

Récapitulatif des activités des chasseurs sur les deux dernières années.  
Saison 2022 - 2023, une quarantaine d'adhérents à l'association, 8 chevreuils et 123 sangliers prélevés  
Saison 2023 - 2024, une quarantaine d'adhérents, 8 chevreuils et 84 sangliers

Les Chasseurs échangent régulièrement avec les agriculteurs afin de gérer la population de sangliers en plaine au mieux et ainsi éviter les dégâts qu'ils pourraient causés aux cultures. Les battues se font également dans les bois de Rochegude.

Ils ont installé une vingtaine de miradors tout au long des chemins et DFCI afin d'assurer la sécurité de tous et ils indiquent le lieu de battue sur illiwap chaque veille de jour de chasse.



## La fin du réseau téléphonique cuivre

Nous constatons un désengagement assumé de la part de France Télécom/Orange sur le réseau en cuivre. On nous annonce un arrêt du service en 2026/2027. Il faut donc migrer vers la fibre dans les meilleurs délais. Le sénateur Laurent Burgoa reste à nos côtés pour s'assurer que l'opérateur historique respectera ses engagements de maintenance du réseau pendant cette période de transition.

## Le tri des ordures ménagères



À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. La Communauté de Communes en concertation avec les communes a mis à disposition des composteurs collectifs. Le premier installé au centre bourg Rochegude se situe près des containers à poubelles. Les premiers résultats sont encourageants.

Vous pouvez dès à présent y apporter vos biodéchets : Épluchures, fruits et légumes, restes de repas, aliments avariés sans emballage, filtres et marc de café, thé, infusion, coquilles et noyaux, fleurs, plantes vertes fanées.

D'autres viendront s'installer dans les différents hameaux en 2025.

La TEOM qui apparaît dans vos avis de taxes foncières a fortement augmenté en 2024, environ 11% ! C'est dû au triste constat que le service des ordures ménagères géré par la Communauté de Communes De Céze Cévennes accumule un déficit « abyssal » de plus d'un million d'euros prévu pour l'année 2024. Mr le Maire Patrick DUMAS a souvent interpellé la ComCom sur la gestion de ce service et en particulier les dysfonctionnements de la déchèterie de St Victor de Malcap.

La réponse de la ComCom est d'envisager de déléguer la gestion du tri et de la collecte des ordures ménagères à un ou plusieurs prestataires extérieurs. Ce dossier à plus de cinq millions d'euros par an pendant 14 ans (délégation de service public – DSP) ne convient pas aux élus Rochegudois et ceci pour plusieurs raisons : Quelle maîtrise aurons-nous sur le prestataire ? Quelle maîtrise des coûts et donc des taxes à collecter auprès des usagers finaux ? et finalement une certaine gêne à signer un engagement sur 14 ans en Octobre 2025 à l'aube de nouvelles élections municipales en Mars 2026 !

## Inondations

L'année 2024 fut pluvieuse et plusieurs fois le débit de la Céze a été important submergeant le pont Noyé à de nombreuses occasions.



En Mars 2024, malgré les 70 cm d'eau sur la départementale D16 au bas du centre bourg, un automobiliste s'est engagé sur celle-ci tentant de traverser le village. Résultat véhicule immobilisé, noyé au milieu de la chaussée et ceci malgré les nombreux panneaux de signalisation interdisant la circulation.

Ce type de comportement inconscient n'est pas unique. Plusieurs fois en 2024, la route du Pont Noyé a été fermé à la circulation et cependant des véhicules contournent toujours les barrières pour l'emprunter.

Depuis les quatre décès de personnes en mars dans le Gard qui avaient emprunté les ponts submersibles pendant des alertes météo, les gendarmes verbaliseront automatiquement les contrevenants.

Soyons tous respectueux des consignes de sécurité. Consultons les sites Vigicrue et météorologiques pour prendre connaissance des conditions de circulation et d'alertes.

## Urbanisme 2024

Au vu des contraintes imposées par la loi NOTRE et la directive Zéro Artificialisation Nette (ZAN), Mr le Maire a proposé au Conseil Municipal de mettre en pause la révision de la Carte Communale qui date de 2013. Les premières ébauches de la nouvelle carte de zonage en provenance des services de l'état début 2024 montraient une diminution importante des terrains constructibles, en particulier sur le secteur Gréjan. Le Conseil Municipal a préféré une approche plus pragmatique en privilégiant la sécurité et donc la conservation l'ensemble des parcelles constructibles.

Fin 2024, il semblerait que l'état ait pris conscience de la grogne des élus locaux et qu'il permette plus de flexibilité dans les décrets d'application de la loi NOTRE, donc une approche plus locale qui autoriserait enfin des modifications des PLUs et des cartes communales.

En 2024, C'est six (6) permis de construire et douze (12) déclarations préalables de travaux qui ont été instruits en mairie.

L'urbanisme, c'est aussi de faire respecter les lois et d'éviter les conflits de voisinages qui peuvent apparaître par manque de connaissance des diverses réglementations. C'est une partie non négligeable du temps passé en mairie par Mr le Maire, ses adjoints et les secrétaires de mairie. La concertation, la

## Rochegude

### Un conseil voué à l'environnement et à l'urbanisme

Précédé par une réunion des conseillers municipaux sur l'avancement de la carte communale et ses questionnements, le conseil municipal s'est tenu mardi 14 novembre. Après une série de conventions administratives sur la participation aux frais de la prévoyance des agents, la prévention des risques professionnels et les modalités de remboursements des frais des élus,

ces derniers ont voté à l'unanimité l'aménagement de sécurité prévue sur le hameau d'Antharènes. Ils ont aussi approuvé le renouvellement des demandes de subventions DETR pour le projet d'aménagement de la voirie communale de Gréjan ainsi que l'aménagement et la sécurisation aux abords du cimetière.

Les élus ont ensuite voté les taux de la taxe d'aménagement pour

2024 ainsi que le plan départemental de protection des forêts contre les incendies. L'aménagement des pistes, en cours, entre dans ce plan de prévention des risques d'incendie.

Les élus ont également donné pouvoir au maire pour intensifier l'action en justice concernant un contentieux sur le hameau de Belluix. Ils ont aussi désigné un référent déontologue pour les

élus locaux conformément à la loi.

Suite aux retours de l'appel sur les zones d'accélération des énergies renouvelables, les conseillers ont aussi validé celles qui pourraient bénéficier de ce nouveau dispositif. En fin de séance, le maire a informé les conseillers de la résolution à l'amiable d'un problème d'emplacement d'un mobile home.

patience, l'expertise acquise sont les maîtres mots dans ce type de situation. Malgré tout quelques fois, mais rarement à Rochegude, la mauvaise foi nécessite un rappel à l'ordre administratif.

## Agenda

L'agenda des élus peut être souvent surchargé même dans une petite commune comme Rochegude. Les nombreuses réunions en fin d'après-midi sur St Ambroix pour participer aux travaux de la Communauté de Communes (commissions, conférences des Maires, conseil communautaire), les réunions en Sous-Préfecture à Alès ou bien en Préfecture à Nîmes, voire à Montpellier, pour discuter avec les services administratifs qui régissent nos communes viennent compléter les réunions hebdomadaires Maire-Adjoints du lundi et Jeudi après-midi.

Il est malheureusement indispensable de participer activement aux diverses réunions administratives et associations d'élus pour se former et mieux comprendre comment défendre et préserver l'intérêt de sa commune et de ses habitants.

Cela permet aussi de porter des dossiers financiers pour des entrepreneurs locaux à travers des dispositifs type Groupe Actions Locales (GAL) ou bien informer les Rochegudois du mécanisme ALABRI d'ABCEZE pour subventionner les études et l'achat de matériel type Batardeau pour minimiser les conséquences des inondations.

## Solidarité et fraternité

Comme chaque année fin août, un repas œcuménique a été organisé par des bénévoles sous le barnum dans les jardins communaux. Les villages de St Jean de Maruejols, Barjac, Tharaux et Rochegude étaient représentés. L'ambiance est toujours fraternelle, accueillante et festive. Des chants ont accompagné le repas. Une très belle soirée de partage.



## Municipalité

En ces temps perturbés, la mutualisation du personnel, des véhicules et de l'outillage permet aux communes de Rochegude, Rivières et Tharaux d'envisager l'avenir un peu plus sereinement. L'entraide et la solidarité tout au long de l'année permet aussi de réaliser des projets enviés par nos voisins. Chaque mois dans une des trois mairies a lieu une réunion de coordination. Cela nous permet d'échanger sur nos interrogations ou bien de planifier nos actions. Mr le Maire de Rochegude a rejoint l'association des Maires Ruraux pour amplifier cette solidarité entre Maires Gardois.

## Chiens et chats errants

Malheureusement en 2024 nous avons à déplorer une morsure d'un enfant par un chien. Le chien mordeur a été soumis à une évaluation comportementale par un vétérinaire qui aboutit à une classification sans danger ! Cependant, l'article 1243 du code civil régit la responsabilité du maître : « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ». Parallèlement, la prolifération de chats errants ne peut être tolérée sans politique de piégeage associée.

## Noël 2024

Comme chaque année et comme le veut la tradition en décembre, le Père Noël était bien présent avec une petite nouveauté. Son arrivée a fait partie d'un spectacle théâtral avec conte et magie organisé par Martine BOUTIN de la PALETTE. Petits et grands ont écouté sagement l'histoire de Noël et de l'arrivée des cadeaux. Spectacle réussit et unanimement salué par l'ensemble des présents.

Le goûter fut partagé dans la bonne humeur et la gaieté. Les traditionnelles photos avec le Père Noël ont été réalisées.



Une partie des colis des aînés ont été distribués ce samedi 14 Décembre 2024.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer les élus se sont chargés de la distribution. L'accueil fut comme d'habitude très chaleureux.

Le Conseil Municipal a une nouvelle fois choisi l'Esat de la Cézarenque pour confectionner de très beaux colis avec des produits de qualité en circuit court.

Certains aînés ont préféré faire don à des associations du montant de la valeur du colis de Noël. Joyeuses fêtes à tous.



## Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants qui chaque année choisissent Rochegude pour leur résidence principale ou secondaire. La réglementation des Plans communaux de sauvegarde (PCS) recommande que nous puissions joindre l'ensemble des habitants lors d'une alerte/vigilance météo ou autre. Chers nouveaux arrivants nous avons besoin de connaître vos coordonnées personnelles. Merci de les communiquer au secrétariat de la mairie. Nous vous recommandons de télécharger l'application Iliwap sur vos téléphones pour recevoir les alertes en temps réel.



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public

Tél : 04 66 24 45 27

Le lundi et jeudi de 14h à 16h - Le mardi de 9h à 12h - Le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Pour contacter la mairie par email : [mairederochegude@orange.fr](mailto:mairederochegude@orange.fr) [www.rochegude30430.fr](http://www.rochegude30430.fr)

N'hésitez pas à consulter le site web il contient un ensemble de rubriques qui devraient apporter un grand nombre de réponses à vos questions.

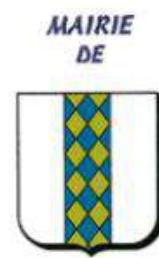
Vous pouvez aussi consulter toute l'année le blog personnel de Pierre Chante consacré à notre commune : <http://rochegude-chante.over-blog.com/>

## État civil

MARIAGE : Aucun

DÉCÈS :

- MARCELLI Michel François décédé le **5 février 2024**
- BAZIN Martine décédée le **10 avril 2024**
- MALINOWSKY – COSTINESCO Marc décédé le **16 août 2024**



NAISSANCE :

- TAULELLE Wendy née le **10 juin 2024**

## BULLETIN COMMUNAL 2024

Responsable de la publication : Patrick DUMAS, Maire de Rochegude. Tirage : 180 exemplaires

Conception et réalisation : Patrick DUMAS, Catherine COLAS

Photographies : Pierre CHANTE, Marc ANSEL, Monique ROUSSEL et autres auteurs

---

Le maire : Patrick DUMAS ; les adjoints : Cécile OZIL, Adam TESTUD

Les conseillères et conseillers : Agathe BONZON, Catherine Colas, Audrey PIANA, Laurence Gomes, Remy CHANTE, Benoit POTIER, Jean-Jacques SALA, Michel SIMON

Les employés municipaux : Françoise CAYET, Vanessa COLONNA, Valérie GRAND, Philippe LOLO, Ahmed SOULI